



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – 15 AU 19 FÉVRIER 2021

Le conseil profite des Journées de la persévérance scolaire qui se tiennent du 15 au 19 février pour saluer les efforts de tous les intervenants qui posent des gestes favorisant la persévérance scolaire chez les jeunes.

ADHÉSION – DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – LA DÉMOCRATIE DANS LE RESPECT, PAR RESPECT POUR LA DÉMOCRATIE

Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie » et s'engage à accompagner les élu·es et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques.

APPUI AU MÉMOIRE DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD – MAINTIEN DU TRANSPORT LOCAL GRATUIT

La Ville de Sainte-Julie appuie le mémoire de la Table des préfets et élus de la Couronne Sud déposé dans le cadre du projet de refonte tarifaire de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et demande à l'ARTM de reconnaître l'apport considérable de cette initiative de gratuité du transport local sur le développement du transport collectif pour le mieux-être des collectivités. Elle demande aussi à l'ARTM de maintenir l'option pour les municipalités d'offrir le transport collectif gratuit à l'échelle locale dans le cadre de son projet de refonte tarifaire pour les services de transport collectif.

APPROBATION – AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

Le conseil confirme au ministère des Transports que les coûts admissibles pour les travaux de pistes multifonctionnelles sur le boulevard Armand-Frappier (2 tronçons) ainsi que pour la piste cyclable sur la rue Borduas et pour les travaux de sentier polyvalent dans le parc Jordi-Bonet effectués dans le cadre de la subvention pour le développement des transports actifs dans les périmètres urbains totalisent une somme de 712 368,65 \$.

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE - RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

Le conseil autorise la mairesse et la greffière à signer, au nom de la Ville de Sainte-Julie, le contrat de service à intervenir avec le Réseau de transport métropolitain permettant à la Ville d'effectuer la vente des titres de transport et de cartes à puce au nom d'exo.

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE (240V) POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES – HYDRO-QUÉBEC

Comme la Ville de Sainte-Julie souhaite offrir au public un service de recharge pour véhicules électriques, qu'elle souhaite faire partie du Circuit électrique et qu'Hydro-Québec accepte qu'elle en fasse partie à condition qu'elle adhère aux règles de fonctionnement, le conseil autorise la signature de l'Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge (240V) pour véhicules électriques.

ADJUDICATION – CONTRAT DE SERVICE D'ENTRETIEN – SIRSIDYNIX – ANNÉE 2021

Le conseil accorde le contrat de service pour le système intégré de gestion de bibliothèque pour l'année 2021 à SirsiDynix pour une somme de 26 638,53 \$, toutes taxes comprises.

APPROBATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 52 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE VANNE DE RÉDUCTION DE PRESSION SUR UNE CONDUITE DE 450 MM – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE VARENNES, SAINTE-JULIE, SAINT-AMABLE

Le conseil approuve le Règlement numéro 52 décrétant des travaux pour la fourniture et l'installation d'une vanne de réduction de pression sur une conduite de 450 mm de la RIEP sur la montée Sainte-Julie.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve que le financement des projets présentés au rapport du Service des finances en date du 2 février 2021, totalisant 5 013,01 \$, soit fait à même le fonds réservé – fonds de roulement et remboursé en versements égaux sur une période de quatre ans.

APPROBATION – BUDGET RÉVISÉ 2020 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE MULTISPORTS RÉGIONAL

Le conseil approuve le budget révisé 2020 de la RICMR et autorise le paiement d'une quote-part supplémentaire de 166 808,64 \$ pour la Ville de Sainte-Julie dans le cadre du budget 2020 de la RICMR.

ADJUDICATION – CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN D'APPLICATIONS MUNICIPALES PAIE-RESSOURCES HUMAINES – ANNÉE 2021-2022

Le conseil accorde le contrat d'entretien et de soutien de l'application paie-ressources humaines pour les années 2021 et 2022 à l'entreprise Berger Levrault Canada Ltée pour une somme de 49 209,30 \$, toutes taxes comprises.

DÉCRET – MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ – TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES

En raison de la pandémie de la COVID-19, le conseil décrète que les taux d'intérêt et de pénalité sur les taxes municipales et tarifs impayés à ce jour soient de 0 % par an, pour la période du 10 février 2021 au 31 mars 2021.

AUTORISATION DE SIGNATURE – MODIFICATION DE LA LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT L'HORAIRE DE TRAVAIL DU POSTE D'AGENTE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE À TEMPS PARTIEL

La Ville de Sainte-Julie et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690, conviennent de modifier l'horaire de travail de l'agente au Service à la clientèle régulière à temps partiel afin de mieux répondre aux besoins de la Ville.

ADJUDICATION – TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET DE GAINAGE DE CONDUITES D’AQUEDUC ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LES RUES D’AUTEUIL ET CHARLES-DE LONGUEUIL ET GAINAGE D’AQUEDUC SUR LA MONTÉE SAINTE-JULIE

Le conseil accorde le contrat concernant les travaux de remplacement et de gainage de conduites d'aqueduc et réfection de la chaussée sur les rues D'Auteuil et Charles-De Longueuil et gainage d'aqueduc sur la montée Sainte-Julie à la compagnie Les Entreprises Michaudville inc. pour une somme de 1 396 350 \$ toutes taxes comprises, incluant la provision pour imprévus.

ATTRIBUTION – TRAVAUX D’ARBORICULTURE POUR L’ANNÉE 2021

Le conseil accorde le contrat concernant les travaux d'arboriculture pour l'année 2021 à l'entreprise Paysagiste Roger Martel inc. pour une somme totale de 48 565,44 \$, toutes taxes comprises.

ATTRIBUTION DE CONTRAT – ACHAT DE FLEURS ANNUELLES – ANNÉE 2021

Le conseil accorde le contrat d'achat de fleurs annuelles à la compagnie Les jardins W.G. Charlebois inc. pour une somme de 27 113,36 \$, toutes taxes incluses.

ATTRIBUTION DE CONTRAT – ACHAT DE FLEURS POUR CRÉATION DE MOSAÏQUES – ANNÉE 2021

Le conseil accorde le contrat d'achat de fleurs pour la création de mosaïques à la compagnie Les jardins W.G. Charlebois inc. pour une somme de 15 999,98 \$, toutes taxes incluses.

RATIFICATION DE CONTRAT – ACHAT REGROUPÉ – SULFATE D’ALUMINIUM

Le conseil accorde le contrat d'achat d'une quantité d'environ 450 000 kilogrammes liquides de sulfate d'aluminium pour l'année 2021 à l'entreprise Kémira Water Solutions Canada inc. pour une somme de 105 547,05 \$, toutes taxes comprises.

RECONDUCTION DE CONTRAT – TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSÉES – ANNÉES 2021-2022

Le conseil reconduit, pour les années 2021 et 2022, le contrat pour le marquage de chaussées à la compagnie Lignes Rive-Sud pour une somme de 290 105,50 \$, toutes taxes incluses, portant le montant total autorisé dans le cadre de ce contrat à 702 862,51 \$.

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT D’ENTRETIEN D’HIVER ANNUEL – ROUTE 229 ET CHEMINS DE TOURAINE ET DE LA BELLE-RIVIÈRE

Le conseil accepte la signature du contrat d’entretien d’hiver des infrastructures routières de la route 229 ainsi que des chemins de Touraine et de la Belle-Rivière avec le ministère des Transports du Québec.

ADOPTION – GRILLE D’ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS D’INGÉNIERIE – SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE CHARLEBOIS

Le conseil adopte la grille d’évaluation et de pondération des soumissions pour le projet R-1253 concernant des services professionnels d’ingénierie visant la surveillance des travaux de réfection de la rue Charlebois.

DÉROGATION MINEURE ET PLANS-CONCEPT

Le conseil approuve des modifications de plans-concept de développement, d’enseignes, de rénovation et de construction.

Il approuve aussi des demandes de dérogations mineures.

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE RELATIVE À L’APPLICATION DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES À LA PROTECTION DES BANDES RIVERAINES ET DES RIVES

Le conseil accepte la signature, avec la MRC de Marguerite D’Youville, les villes de Contrecoeur, Saint-Amable, Varennes, Verchères et la Municipalité de Calixa-Lavallée, de l’entente intermunicipale intitulée « Entente relative à l’application des dispositions réglementaires spécifiques à la protection des bandes riveraines et des rives par la MRC ».

APPROBATION – CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES – PROJET DE PLANIFICATION DES BESOINS D’ESPACE 2020-2025

Le conseil approuve le document du CSSP intitulé « Projet de planification des besoins d’espace 2020-2025 », tout en demandant au CSSP qu’il évalue les possibilités de compléter l’offre de service de l’école secondaire du Grand-Coteau afin qu’elle soit adaptée ou agrandie pour y ajouter des classes régulières pour les 4^e et 5^e secondaires, sans toutefois éliminer le programme de classes IDTIC.

AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN À L'EXCELLENCE – ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Le conseil verse une aide financière à un jeune sportif pour subvenir, en partie, à ses frais de participation à des événements sportifs.

RENOUVELLEMENT D'ENTENTE – SOUS-LOCATION DE LA SALLE NORD DU « CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-JULIE »

Le conseil renouvelle l'entente relative à la sous-location de la salle nord du centre communautaire de Sainte-Julie, situé au 550, boulevard Saint-Joseph à Sainte-Julie pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, pour une somme annuelle de 36 000 \$ plus taxes.

FUTURS RÈGLEMENTS ET PROJETS DE RÈGLEMENT

Le conseil annonce son intention d'adopter, à une séance ultérieure, un règlement pour :

- modifier le règlement 1178 relatif au déneigement des allées et des stationnements privés afin d'y modifier le paragraphe 4.1.1 de l'article 4;
- adopter le Règlement 1253 autorisant le paiement du coût des travaux de reconstruction de la rue Charlebois ainsi que les frais contingents pour une somme de 2 930 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour une somme ne devant pas excéder 2 930 000 \$;
- modifier le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter, à la grille des usages et des normes de la zone C-208, une note particulière relative à la classe d'usage résidentiel H6 – Habitation collective;
- modifier le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter, à la grille des usages et des normes de la zone I-152, l'usage 7413.1 – « Centre d'escalade » ainsi que des dispositions relatives aux usages complémentaires.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- modifier le Règlement 1222 relatif au stationnement hivernal afin d'y augmenter les frais de déplacement et de remorquage de véhicule;
- adopter le Règlement 1269 décrétant des travaux de réfection de bâtiments municipaux et d'acquisition d'équipement pour une somme de 178 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour une somme ne devant pas excéder 178 000 \$;
- adopter le Règlement 1271 pour payer le coût de travaux de réfection des parcs municipaux pour une somme de 1 021 800 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour une somme ne devant pas excéder 750 000 \$;

- remplacer le titre du Règlement 1233 de la façon suivante, soit : « Règlement 1233 pour payer le coût des travaux d'enfouissement de fils d'utilités publiques sur une partie du chemin du Fer-à-Cheval et de la rue de Murano ainsi que les frais contingents pour une somme de 4 625 700 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour une somme ne devant pas excéder 4 625 700 \$ »;
- modifier le Règlement 1263, notamment en remplaçant le titre par : « Règlement 1263 autorisant le paiement des frais d'acquisition d'un véhicule spécialisé et d'accessoires connexes pour une somme de 448 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour une somme ne devant pas excéder 448 000 \$ »;
- remplacer l'article 4 des règlements 1219, 1220 et 1221, l'article 5 des règlements 1009, 1242, 1243, 1244, 1245 et 1249 ainsi que l'article 6 du règlement 1136.

DÉPÔTS DE CERTIFICATS

Le conseil accepte le dépôt de certificats pour :

- autoriser le paiement du coût des travaux d'aqueduc sur le rang de la Vallée et une partie de la montée des Quarante-Deux, du coût d'acquisition de certains immeubles ainsi que les frais contingents pour une somme de 1 995 000 \$;
- autoriser le paiement des frais d'acquisition d'un véhicule spécialisé et d'accessoires connexes ainsi que les frais contingents pour une somme de 450 000 \$;
- autoriser le paiement de la quote-part, les frais contingents et les taxes relativement à des travaux de nettoyage de certaines branches de la rivière du Trésor pour une somme de 26 000 \$;
- payer le coût des travaux d'inspection télévisée, de nettoyage et de diagnostic des conduites d'égouts ainsi que les frais contingents pour une somme de 98 000 \$.